

**Assemblée générale**

Distr. générale
17 septembre 2003

Original: français

Cinquante-huitième session

Point 10 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapport du Secrétaire général
sur l'activité de l'Organisation****Lettre datée du 15 septembre 2003, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je voudrais vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué du Ministère des affaires étrangères du Sénégal, daté du 14 septembre 2003, exprimant les vues du Gouvernement sénégalais sur la situation en Guinée-Bissau.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 10 de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Papa Louis **Fall**

* A/58/150.



**Annexe à la lettre datée du 15 septembre 2003,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Sénégal auprès des Nations Unies**

**Communiqué du Ministère des affaires étrangères
sur la situation en Guinée-Bissau**

Aujourd'hui dimanche 14 septembre 2003, à 6 h 10 du matin, le chef d'état-major de l'armée bissau-guinéenne, le général Verissimo Seabra, a informé, par téléphone, le Président de la République du Sénégal, S. E. M. Abdoulaye Wade, de la décision des militaires bissau-guinéens de déposer le Président Kumba Yalá. Il a précisé que les militaires n'avaient pas l'intention de conserver le pouvoir mais d'instaurer une période de transition pour organiser des élections libres et démocratiques en coopération avec la communauté internationale.

Le Président Wade s'est d'abord enquis de la situation du Président Yalá et de sa famille. Il a eu l'assurance qu'ils étaient en bonne santé et en sécurité. Les militaires ont ajouté qu'ils étaient libres de rester en Guinée-Bissau ou d'aller à l'étranger.

Le Président Wade a rappelé aux officiers la position de l'Union africaine qui ne reconnaît aucun pouvoir issu d'un coup d'état, et leur a demandé de rendre le pouvoir au Président Yalá qui a été démocratiquement élu et de restaurer l'ordre constitutionnel. Il leur a conseillé de reconsidérer leur position et de ne pas annoncer la prise du pouvoir.

Le Président Wade a aussitôt saisi le Président John Kufuor du Ghana [Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)] et le Président Olusegun Obasanjo du Nigéria. Il leur a rendu compte des discussions qu'il a eues avec les militaires bissau-guinéens. Ces derniers ont approuvé sa position qu'ils ont estimée conforme aux positions et statuts de l'Union africaine et l'ont encouragé à maintenir le contact au nom de la CEDEAO.

Les militaires bissau-guinéens ayant proclamé leur décision à la radio, le Président Wade a repris contact avec eux par l'intermédiaire de M. Montéro, porte-parole du « Conseil national de transition ».

Le Président Wade suit l'évolution de la situation et garde le contact avec les autorités de la CEDEAO.

Fait à Dakar, le 14 septembre 2003.